



## Les pairs aidants en santé mentale deviennent des employés à part entière du CIUSSS de la Capitale-Nationale

**Québec, le 29 janvier 2020** – En cette journée de sensibilisation à la santé mentale, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale est fier d'annoncer que sept personnes ayant connu des troubles de santé mentale ont été formellement engagées à titre de pairs aidants et que six autres s'ajouteront prochainement.

« Nous avons été le premier établissement de santé au Québec à intégrer les pairs aidants aux équipes de soins en 2005. Aujourd'hui, nous sommes heureux de consolider leur rôle dans l'organisation et de leur consentir les mêmes conditions de travail que nos autres employés à l'intérieur d'une entente syndicale », a déclaré Christian De Beaumont, coordonnateur aux ressources humaines du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Le pair aidant peut redonner espoir à ses pairs, puisqu'il a lui-même affronté et franchi les obstacles liés à la maladie mentale et adopté des stratégies facilitant son rétablissement. Il contribue à maintenir la réduction de la stigmatisation au cœur des préoccupations de l'équipe de soins et à stimuler la participation des patients au choix des services. Lorsque tous les pairs aidants seront en service, quelque 1500 usagers sont susceptibles de profiter de leur soutien.

« La journée *Bell Cause pour la cause* nous offre l'opportunité de publiciser un geste qui reconnaît concrètement le rôle-clé du pair aidant dans le rétablissement de la clientèle en santé mentale, a déclaré Mme Julie Lesage, directrice adjointe des programmes Santé mentale et Dépendances au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Ils sont en mesure d'intervenir de façon unique auprès des personnes avec qui on les place en relation d'aide, en tissant avec elles un lien d'authenticité et de confiance. »

Satisfaite de voir ses préoccupations aplanies par l'expérience positive des derniers mois, Nicole Cliche, présidente du Syndicat des professionnels et techniciens en santé et services sociaux (SPTSSS-CSN), s'est quant à elle dite « enthousiaste d'accueillir les pairs aidants et de les représenter pour le respect de leurs droits et privilèges ».

L'intégration des 13 pairs aidants dans l'effectif régulier du CIUSSS de la Capitale-Nationale représente un investissement de plus de 600 000 \$ par an.

### **Exigences spécifiques au poste de pair aidant**

- Être une personne vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale ;
- Être véritablement ouvert à divulguer sa propre expérience avec les troubles de santé mentale ;
- Vivre une stabilité mentale depuis au moins deux ans (document médical exigé) ;
- Détenir un diplôme d'études collégiales ;
- Avoir suivi la formation de pair aidant offerte par le Programme québécois Pairs aidants Réseau.

### **À propos du CIUSSS de la Capitale-Nationale**

Chef de file en santé, le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre des soins et des services sociaux à 753 705 personnes de Québec, Portneuf et Charlevoix. Tout en étant la porte d'entrée du réseau, il offre des services généraux et spécialisés, notamment en santé mentale et dépendance, en réadaptation, en protection de la jeunesse et en santé publique. Doté d'une mission universitaire et de quatre centres de recherche, il joue un rôle majeur dans l'avancement des connaissances et de l'innovation en santé!

-30-

### **Source et renseignements :**

Mathieu Boivin, agent d'information aux relations médias  
Direction adjointe des communications  
CIUSSS de la Capitale-Nationale  
418 266-1019, poste 1539



[www.ciuSSscn.ca](http://www.ciuSSscn.ca)